

PokerStars.com restitué par la justice américaine et PokerStars.fr conforme aux lois françaises

PokerStars annonce que le Ministère de la Justice américain a accepté de libérer le nom de domaine « pokerstars.com » pour les besoins de son utilisation hors des États-Unis.

La société dément catégoriquement les allégations du Ministère de la Justice américain émises le 15 avril 2011 et prend toutes les mesures nécessaires afin de se défendre et de défendre les deux individus cités. Dans l'intervalle, la société a suspendu son offre de services de poker en argent réel aux États-Unis.

Les services de PokerStars en France ne sont pas affectés. La société travaille en étroite collaboration avec l'ARJEL et le statut de son agrément français demeure intact.

Les fonds déposés par les joueurs sur PokerStars sont et demeurent en totale sécurité.

La stricte réglementation française (similaire aux réglementations des autres juridictions dans lesquelles PokerStars détient des licences et agréments) requiert que les fonds provenant des activités françaises soient conservés sur des comptes séparés des autres actifs et activités de la société (article 18 de la loi n°2010-476). PokerStars s'est toujours conformé à ces exigences légales et continue de s'y conformer.

La société continue de répondre normalement à toutes demandes de retraits provenant de joueurs situés en dehors des États-Unis.

PokerStars continue d'opérer normalement en France.

À PROPOS DE POKERSTARS FRANCE

- ★ Créé en 2001, PokerStars est aujourd'hui le **premier site de poker en ligne**, en France et dans le monde.
- ★ Agréé par l'Arjel le 25 juin 2010 (agrément n°0006-PO-2010-06-25), PokerStars défend le jeu responsable et la sécurité.
- ★ PokerStars s'est imposé comme l'acteur majeur du circuit Live en sponsorisant les plus grands circuits de poker dans le monde, comme l'EPT. En France, l'opérateur organise le plus grand circuit national de tournois live, les « **France Poker Series** ».
- ★ PokerStars.fr détient plusieurs records :
 - La plus grande garantie régulière** : tous les Dimanches, le Sunday Special propose une garantie de 200 000€.
 - Le Record de France** : 20 409 joueurs réunis sur le même tournoi payant.
 - Les plus gros freerolls** : deux tournois gratuits ont frôlé les 20 000 joueurs.
 - Les plus grosses séries de tournois** : le FCOOP a attiré 15 843 participants pour un prize pool de plus de 2,3 millions d'euros. Record battu par le SCOOP qui a dépassé les 3,7 millions d'euros.
- ★ Premier sponsor d'émissions de télévision de poker au monde avec Stars Of Poker, l'EPT et les High Stakes Poker sur Canal+, la Maison du Bluff et Poker Le Duel sur NRJ12, Direct Poker sur Direct8, le Big Game et les France Poker Series sur Direct Star, et la NHL Shootout sur Ma Chaîne Sport.
- ★ Le [Team PokerStars France](#) réunit 4 des meilleurs joueurs professionnels au monde et 1 ambassadeur sportif de renom :
 - **Team PokerStars Pro** : Bertrand ElkY Gropellier, Vanessa Rousso, Arnaud Mattern et Julien Brécard.
 - **Team SportStars** : le rugbyman [Sébastien Chabal](#).
- ★ Plus d'informations sur le site : www.pokerstars.fr

CONTACT PRESSE

PokerStars

Alexis Laipsker - alexisl@pokerstars.fr - +33 6 60 70 61 61

Agence Sophie Kamoun Communication

Sophie Kamoun - sophie@sk-communication.fr - +33 6 07 11 42 21

Pauline Lambertini - pauline@sk-communication.fr - +33 6 14 28 41 44